

016	UTBM Service communication	AEF	8 février 2022
		Bourgogne franche-Comté	UBFC

UBFC : Vincent Thomas (UB) partisan d'une dissolution de la Comue au profit d'une convention de coordination territoriale

La perte de l'isite (initiative sciences, innovation, territoires, économie) a plongé la Comue (Communauté d'universités et établissements) Université Bourgogne Franche-Comté dans, "non pas une crise", "mais trois crises", explique Vincent Thomas, président de l'UB (Université de Bourgogne), le 4 février 2022. "Une crise budgétaire"; "une crise touchant ses ressources humaines"; "une crise politique" au moment où les membres de la Comue opèrent la refonte des statuts. Dans ce contexte, il juge le modèle institutionnel "caduc" et prône la convention de coordination territoriale. "Déconstruire l'organisation actuelle pour en retrouver une autre prendrait plusieurs années", s'alarme un collectif d'élus territoriaux.



Vincent Thomas, président de l'université de Bourgogne AEF - Alexandra Caccivio

En juin 2021, le jury international décidait de ne pas renouveler le label isite, accordé en janvier 2016 à la Comue Université Bourgogne Franche-Comté. Principale raison : "le jury n'a pas cru en notre modèle d'université confédérale, parce qu'il n'y a pas d'exemple identique dans le monde qui ait réussi à percer", explique Dominique Grevey, président d'UBFC.

Depuis, les établissements ont maintenu le cap pour bâtir un établissement "expérimental", dont les statuts permettraient de bâtir ce modèle de gouvernance alternatif. Mais, depuis quelques mois, les relations entre les établissements membres ne sont pas au beau fixe – révélant la fragilité de la Comue.

"Un modèle de coopération qui est en train d'échouer"

À l'issue du conseil des membres, le 25 janvier 2022, Macha Woronoff, présidente de l'université de Franche-Comté, adressait un message aux personnels et aux étudiants de l'UBFC où elle s'alarmait des propos tenus par Vincent Thomas. Après le rejet par le MESR (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) d'un double siège (à Besançon et Dijon) pour la Comue, solution juridiquement fragile et inédite pour un EPCSCP, ce dernier a indiqué vouloir travailler sur "une alternative", qui permettrait de poursuivre le travail collectif en dehors du cadre de la Comue.

Lors d'un point presse, vendredi 4 février 2022, Vincent Thomas a détaillé son point de vue. "Aujourd'hui, il est de ma responsabilité d'attirer l'attention des partenaires et des communautés sur le danger de poursuivre une politique de site sur un modèle institutionnel qui est caduc", dit-il. Car "la Comue rencontre aujourd'hui une nouvelle crise, qui s'apparente à celle qui a abouti à une année complète d'opposition entre les établissements il y a quatre ans, suivie de deux ans d'administration provisoire, puis d'un an de tentative de reconstruction, avec de nouvelles têtes, d'un modèle de coopération qui est en train d'échouer", dit-il.

"trois crises"

La perte de l'isite, qui était "très structurante", a plongé la communauté dans, "non pas dans une crise", "mais trois crises au sein de la Comue", dit-il. "Une crise budgétaire" en premier lieu car "la Comue ne sait pas si elle va pouvoir verser les salaires de ses personnels en 2023, voire en 2022". "Une crise touchant ses ressources humaines" en deuxième lieu, avec le départ de huit de ses salariés – "dont la directrice de la recherche et la directrice de la formation, les deux piliers d'une université". Conséquence : "Les personnels qui restent en place se retrouvent dans une situation alarmante de surcharge de travail qu'ils ne peuvent surmonter ; pire encore, depuis plusieurs mois, l'UBFC ne parvient pas à recruter pour remplacer les départs faute de perspectives".

"Une crise politique s'est ajoutée récemment aux précédentes : en pleine discussion sur les orientations futures de la politique de site, cette crise a été provoquée par la diffusion tronquée et déformée de certains de mes propos alors même qu'il avait été convenu de poursuivre les discussions ultérieurement", termine-t-il. Les propos qu'il tient en conférence de presse sont néanmoins clairs. Au sein de l'UB, où il a rencontré les directeurs des composantes et des laboratoires, "le consensus s'est fait sur l'échec du modèle de la Comue".

Une convention, qui a l'avantage d'être "plus souple"

Pour autant, "nos chercheurs, nos enseignants, nos personnels travaillent ensemble et obtiennent de très bons résultats", relève-t-il. "Il nous faut leur garantir que, quelle que soit l'évolution institutionnelle du site, cette dynamique sera encouragée et soutenue." La loi ouvre, en dehors de la Comue ou de la fusion, "deux autres possibilités : l'association et la convention de coordination territoriale". Il prône, pour

UBFC : Vincent Thomas (UB) partisan d'une dissolution de la Comue au...

sa part, la convention de coordination territoriale.

"L'association est une personne morale, elle suppose un chef de file et un seul siège social, elle se heurte donc également à la typologie territoriale, justifie-t-il. La convention est plus souple, plus agile et peut parfaitement servir la dynamique du site et son ambition." À ceux qui s'interrogent sur la capacité, pour le site, d'avoir une politique ambitieuse, il répond que c'est "du contenu de la convention" que "dépendront nos ambitions collectives". "Je citerai l'exemple de Poitiers qui vient de remporter un projet 'Excellences' PIA (programme d'investissements d'avenir) 4 après avoir finalisé sa convention de coordination territoriale."

Des élus mobilisés pour défendre la Comue

Dans un communiqué, le 5 février, un collectif d'élus, côté franc-comtois, monte au créneau pour défendre la Comue. Anne Vignot, présidente du Grand Besançon, Patrick Genre, président du Grand Pontarlier, Claude Borcard, président de Lons Agglomération, Cédric Bôle, président de la communauté de communes du Val de Morteau, Jean-Pascal Fichère, président du Grand Dole, et Alain Chrétien, président de Vesoul Agglomération, rappellent qu'elle "a fait preuve de son efficacité dans le renforcement des collaborations entre les chercheurs des différentes équipes". Elle a notamment permis de remporter de nombreux projets européens et nationaux, rappellent-ils. Ainsi, "détruire la dynamique engagée signe l'arrêt d'une ambition, celle de développer l'enseignement supérieur et la recherche de Bourgogne-Franche-Comté au meilleur niveau international". "Déconstruire l'organisation actuelle pour en retrouver une autre prendrait plusieurs années, perdues au regard de la compétition nationale et internationale dans laquelle les établissements se situent".
Gouvernance - Stratégie - Politique de site (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21192>) Pouvoirs publics - Gouvernement - Parlement (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21191>) Universités (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21193>)